

Madame, Monsieur,

L'association « Ma santé j'y tiens, mon hôpital, mon bassin de vie je soutiens », solidaire du collectif des familles des résidents de l'EHPAD Bellevue à Château-Thierry, relaie aujourd'hui leur état des lieux concernant l'établissement où vivent leurs aînés.

Nous continuerons à les soutenir afin que cette situation évolue rapidement et durablement.

État des lieux de l'EHPAD Bellevue

Quelques chambres ont récemment bénéficié de travaux de rénovation (papiers peints, peintures, parquets).

Cependant, de nombreux dysfonctionnements persistent :

- Gouttières défectueuses et infiltrations
- Murs dégradés
- Absence de médecin gériatre : le précédent praticien a démissionné et n'a pas été remplacé
- Manque de communication sur les tarifs journaliers 2026

Le Département a fixé les montants de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), mais la part « Hébergement », relevant du centre hospitalier, n'a toujours pas été communiquée.

En 2025, une augmentation de 21 % des tarifs avait été envisagée pour compenser un déficit d'un million d'euros. Suite à la mobilisation du collectif, celle-ci a été ramenée à 13 % (231 € au lieu de 431 € prévus).

Des informations circulent aujourd'hui sur une augmentation limitée à 1 € par jour en 2026. Les familles attendent des données officielles et transparentes (vraisemblablement mesure électorale pour les élections municipales !).

Par ailleurs, la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier a été modifiée. Plusieurs membres ont été écartés, ce qui interroge sur les conditions de gouvernance et de prise de décision.

Extraits du rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

Le rapport met en lumière plusieurs éléments préoccupants :

- Près de 75 % des chambres d'hospitalisation sont doubles et sans douche individuelle
- 90 % des chambres de l'EHPAD ne disposent pas de douche privative
- Recours répété à la même entreprise pour l'achat et la maintenance des climatiseurs entre 2020 et 2024, sans marché public :
 - Montants en forte augmentation en 2021 (7 280 € TTC) à 2024 (79 265 € TTC) ce qui représente un total de 184 723 € TTC sur la période

- Absence de médecins gériatres inscrits à l'Ordre
 - Suppression de la labellisation de la spécialité
 - Orientation des patients vers un service de médecine générale et polyvalente

Cette situation interroge sur la qualité et la sécurité des soins, d'autant plus que le centre hospitalier dispose d'un EHPAD.

Dysfonctionnements relevés à l'EHPAD

Des inspections de l'ARS ont eu lieu en 2019 puis en juillet 2023, suite à des signalements.

Plusieurs anomalies importantes ont été constatées :

- Dispositif d'appel malade défaillant
- Insuffisance de salles rafraîchies
- Portes donnant sur des escaliers dangereux
- Absence de système d'appel d'urgence pour le personnel de nuit
- Intrusions de personnes extérieures

Le Conseil de la Vie Sociale n'a pas fonctionné de novembre 2019 à 2025.

Une réunion de fond s'est tenue en février 2024. Il est essentiel que cette dynamique soit consolidée afin d'associer pleinement les résidents et leurs familles à la vie de l'établissement.

Enfin, l'EHPAD ne dispose toujours pas :

- D'un projet d'établissement formalisé
- D'un contrat d'objectifs et de moyens propre

Ces obligations réglementaires avaient pourtant été demandées par l'ARS dès 2019.

Nous demandons une transparence totale, un pilotage clair et des mesures concrètes pour garantir aux résidents des conditions de vie dignes et sécurisées.

Dans l'attente de réponses précises et d'engagements forts, nous restons mobilisés.

Cordialement,

Catherine Doffemont